

Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle

Madame Isabelle Bourhis, conseillère sociale

Copie à à Monsieur Christophe Kerrero, directeur de Cabinet à Monsieur Edouard Geffray, directeur général des ressources humaines

Montreuil, le 4 décembre 2018

Madame la conseillère sociale,

Je me permets de vous alerter pour le Cabinet du Ministre sur une situation préoccupante en Mayenne.

Vous trouverez ci-joint copie d'un échange de courrier entre notre section fédérale et le DASEN de ce département.

Monsieur le Directeur des services académiques rappelle son attachement à la construction d'un dialogue social de qualité, nous partageons son souhait.

Pour être de qualité, le dialogue social doit d'abord être réglementaire. Sa décision d'exclure d'un groupe de travail du CTSD notre organisation syndicale est incompréhensible. Notre fédération est membre du CTSD.

De deux choses l'une, ou il considère que notre organisation a enfreint des règles et auquel cas il nous l'indique, ou sa décision relève d'une interprétation subjective et elle est inacceptable.

En la circonstance, l'Union Départementale de Mayenne a décidé d'intervenir auprès de monsieur le Préfet.

Je vous remercie d'intervenir pour que la raison l'emporte et que cette décision soit reprise.

Je reste à votre disposition pour discuter de ce dossier.

Hubert Raguin, secrétaire général